



ENREGISTRÉ A LA PRÉFECTURE

LE : 05 AVR. 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-DEL-019

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2023

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-quatre mars deux-mille-vingt-trois à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Jean-Claude WEISS, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Émilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD, Martine VIALA et Messieurs Christophe BOUILLON, Jean CHOMANT, Eric HERBET, Patrick CALLAIS, Jean-François MAYER, Martial OBIN, Pierre PELTIER, François ROGER, Bastien CORITON, Jean-Claude WEISS.

REPRÉSENTÉS :

- Madame Mélanie BOULANGER (pouvoir à Monsieur Christophe BOUILLON)
- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK (pouvoir à Monsieur Eric HERBET)
- Madame Blandine LEFEBVRE (pouvoir à Madame Françoise UNDERWOOD)
- Monsieur Jean-Marc VASSE (pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Madame Anne-Émilie RAVACHE)

ABSENT EXCUSÉ :

- Monsieur Nicolas BERTRAND

OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE – EXERCICE 2022 – BUDGET FMPE ET CRET – COMPTE ADMINISTRATIF – APPROBATION

- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 24 mars 2022 portant adoption du budget primitif de l'exercice 2022,



- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2022 portant adoption de la décision modificative n°1 du budget annexe « Gestion des FMPE et CRET » primitif 2022 du Centre de Gestion.

Madame UNDERWOOD rappelle que, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Centre de Gestion, en sa qualité d'établissement public local, est appelé à dresser chaque année le compte administratif des opérations budgétaires de l'exercice écoulé. Arrêté par le Président, ce compte administratif est soumis au vote du Conseil d'Administration dans des formes analogues à celles suivies par le Conseil Municipal pour les communes.

Madame UNDERWOOD vous propose de prendre connaissance du **compte administratif 2022 du budget annexe « Gestion des FMPE et CRET »** dont les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion établi par le Receveur. Une analyse détaillée de ces résultats est proposée à travers l'annexe jointe à ce présent rapport :

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, Françoise UNDERWOOD propose au Conseil d'Administration d'adopter les résultats du compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe « FMPE de catégorie A » :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		731 466,68 €				731 466,68 €
Opérations de l'exercice	269 455,89 €	330 003,68 €			269 455,89 €	330 003,68 €
Totaux	269 455,89 €	1 061 470,36 €			269 455,89 €	1 061 470,36 €
Résultats de clôture		792 014,47 €				792 014,47 €
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		792 014,47 €				792 014,47 €
Résultats définitifs		792 014,47 €				792 014,47 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, délibérant sous la Présidence de Monsieur CHOMANT, doyen du Conseil d'Administration, Monsieur Jean-Claude WEISS, Président, ayant quitté la séance ;

- Donne acte de la présentation du compte administratif 2022 à Monsieur le Président,
- Constate les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2022.



Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Chomant', written over the printed name.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Jean-Claude WEISS



